

Circulaire d'information

INFCIRC/1169

11 janvier 2024

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication reçue de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le 4 janvier 2024, le Secrétariat a reçu une note verbale de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
À VIENNE

N° 4131/35-197-1175

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations suivantes.

Le 29 décembre 2023 et le 2 janvier 2024, la Russie a lancé une attaque de missiles et de drones contre l'Ukraine, la plus massive depuis le début de son invasion à grande échelle. Au cours des derniers jours, la Fédération de Russie a procédé à des tirs d'au moins 500 missiles et drones de combat sur le territoire de l'Ukraine, ciblant là encore des installations civiles et des infrastructures essentielles.

Kiev, Lviv, Dnipro, Odessa, Kharkiv, Khmelnytskyi, Zaporizhzhia et d'autres régions ukrainiennes ont subi des attaques brutales de drones de combat russes, de missiles de croisière et de missiles balistiques aériens de différents types.

Le bilan de ces attaques suscite l'effroi. De nombreux citoyens ukrainiens ont été tués et d'autres blessés. Bon nombre de bâtiments résidentiels et de constructions à usage civil, notamment des maternités, des écoles, des jardins d'enfants, des bureaux de poste, des stations de métro et des centres commerciaux, ont été détruits.

Les missiles russes ont visé, entre autres infrastructures essentielles, les installations de distribution de gaz, d'eau, de chauffage et d'électricité. Des milliers d'entreprises et de ménages dans toute l'Ukraine ont été privés d'énergie du fait des dommages causés aux lignes électriques aériennes.

Selon le Ministère ukrainien de l'énergie, au 3 janvier, sept lignes aériennes de 150 kV étaient hors tension et 63 localités restaient privées d'électricité dans la région de Zaporizhzhia, à proximité de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

En outre, la Russie a frappé des lignes électriques aériennes et des tranches de la centrale thermique dans la région de Donetsk. Les bombardements ont entraîné l'arrêt de la production d'électricité dans cette centrale.

Au mépris total des normes de sûreté et de sécurité nucléaires internationalement reconnues, la Russie persiste à compromettre l'infrastructure énergétique ukrainienne, notamment en menant des attaques contre l'infrastructure nucléaire de l'Ukraine et ses composants connexes. La Russie n'hésite pas à compenser l'absence d'avancées sur le plan militaire par l'intensification de la terreur contre les populations civiles et la perturbation de la sécurité énergétique dans la région.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de diffuser rapidement les informations contenues dans ce document auprès de tous les États Membres de l'AIEA.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[sceau] [signé]

Vienne, le 4 janvier 2024

Secrétariat de
l'AIEA